

## Résumé du projet

### Des emplois pour les marins pêcheurs « débarqués »

**FLAG: Marennnes-Oléron**

**Charente-Maritime, France**

#### Présentation du projet

Ce projet a soutenu l'entreprise adaptée l'« Atelier des Gens de Mer » à faciliter la réinsertion professionnelle des marins pêcheurs « débarqués » pour maladie ou handicap. En valorisant leurs compétences spécifiques, cette initiative leur offre l'opportunité de retrouver un emploi dans le secteur de la pêche ou d'autres activités liées à la mer.



L'entreprise adaptée a été créée en 2009 par l'association Navicule Bleue qui était déjà expérimentée dans la réinsertion professionnelle dans la pêche et l'aquaculture de personnes gravement handicapées. Pour créer l'« Atelier des Gens de Mer », un large partenariat d'acteurs (ports locaux, coopératives maritimes, pêcheurs handicapés...) s'est constitué afin d'identifier et structurer les besoins que l'entreprise pourrait satisfaire. Suite à une évaluation exhaustive des besoins de marins pêcheurs débarqués pour les réintégrer sur le marché du travail, l'Axe 4 a contribué aux investissements nécessaires à l'amélioration et l'adaptation des conditions matérielles de travail, de façon à rendre les tâches accessibles aux personnes handicapées.

Employant des pêcheurs « débarqués », l'Atelier des Gens de Mer est en mesure d'offrir aux professionnels de la pêche du port de la Cotinière un certain nombre de services, tels que la réparation des filets, l'entretien des bateaux et divers travaux portuaires. Malgré

les contraintes spécifiques liées par exemple aux absences plus fréquentes des employés ou à des délais de livraison plus longs, l'Atelier vise à offrir une qualité de service équivalente à toute entreprise offrant des prestations similaires. Cela dit, l'Atelier compte également sur le choix délibéré des clients d'utiliser ses services en raison de sa mission sociale.

## Principaux enseignements

- **Pertinence par rapport aux thématiques FARNET :** Emploi ; inclusion sociale.
- **Résultats :** La structure mise en place permet à six pêcheurs débarqués de travailler à des tâches liées à la pêche et aux activités portuaires. La formule a amélioré la qualité de vie des personnes concernées et, à travers la revalorisation de leur travail et de leur statut, contribue à l'attractivité du territoire à la fois pour les pêcheurs et les autres membres de la communauté souffrant d'un handicap. Par ailleurs, la bonne communication autour de ce projet et la coopération avec un FLAG voisin ont conduit au transfert du modèle Navicule Bleue à Arcachon, où 60 emplois pour personnes handicapées sont attendus.
- **Transférabilité :** Les principes de ce projet sont transférables aux zones de pêche d'autres pays, notamment celles qui disposent de ports fréquentés, actifs toute l'année, et qui peuvent compter sur une criée au poisson régulière et/ou d'autres activités. Le modèle économique de ce type de projet s'appuie généralement jusqu'à un certain point sur des financements publics et les systèmes de sécurité sociale varient d'un pays à l'autre. Toutefois, dans de nombreux pays, les services publics à vocation sociale comptent de plus en plus sur une intervention du privé. Les types d'emplois à créer varient en fonction du secteur halieutique local et du handicap physique ou mental du groupe cible. Ils peuvent concerner la réparation et la maintenance des navires, l'entretien des parcs à huîtres, divers travaux dans les criées ou encore des tâches de supervision.
- **Conclusion :** Un excellent exemple d'intégration d'un objectif social dans un modèle économique viable et durable, qui crée des emplois et génère des revenus dans une communauté dépendant de la pêche.

## Coût total et contribution du FEP

Coût total du projet : 89 271,43 €

➤ Axe 4 du FEP : 19 994,98 €

➤ Cofinancement public national : 10 000,98 €

➤ Cofinancement public régional : 14 941 €

➤ Autres cofinancements publics : 25 000 €

➤ Contribution privée : 19 354,47 €

## Informations relatives au projet

**Titre :** Atelier des Gens de Mer

**Durée :** Les intervenants intéressés devraient prévoir entre 1 et 3 ans pour mettre en place ce type de projet (en fonction des spécificités juridiques de leur pays en matière d'emploi, de handicap, etc.).

**Date de l'étude de cas :** janvier 2012

### Porteur du projet

Navicule Bleue

Thierry Leques

[thleques@wanadoo.fr](mailto:thleques@wanadoo.fr)

+33 05 46 85 02 16

[www.naviculebleue.com/](http://www.naviculebleue.com/)

### Contact FLAG

Marennes-Oléron, France

[a.perraudeau@marennes-oleron.com](mailto:a.perraudeau@marennes-oleron.com)

+33 5 46 75 23 89

[www.marennes-oleron.com/haut/competences/laxe-4-du-fep.html](http://www.marennes-oleron.com/haut/competences/laxe-4-du-fep.html)

[Fiche FLAG](#)

**Éditeur :** Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

**Décharge de responsabilité :** La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.